For Immediate Release: 3/2/2015 **GOVERNOR ANDREW M. CUOMO**

GOVERNOR CUOMO DETAILS TAXPAYER SAVINGS FROM PROPERTY TAX RELIEF PROGRAM

Ouest de New York : Plus de 113 000 propriétaires recevront en moyenne 702 $ en allègement fiscal direct annuel

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a détaillé aujourd'hui les économies prévues pour les contribuables de New York grâce au programme d'allègement fiscal sur la propriété, qui offre aux propriétaires un allègement financier substantiel de 1,3 million de dollars. Le programme de 1,66 milliard de dollars, qui inclut également un crédit pour locataires, fait partie du programme d'opportunités 2015 du Gouverneur.

« Nous devons assurer les opportunités économiques dans l'État de New York, ce qui veut dire qu'il faut remettre de l'argent dans les poches des propriétaires qui travaillent fort et qui sont aux prises avec le fardeau écrasant que représentent depuis trop longtemps les impôts fonciers, a déclaré le Gouverneur Andrew Cuomo. Au cours des quatre dernières années, nous avons imposé un plafond sur les impôts fonciers, puis nous avons gelé ces derniers. Nous allons maintenant les réduire. Ce programme s'attaque à l'un de nos plus grands défis en tant qu'État – rendre New York abordable – en offrant un allègement fiscal réel, significatif et considérable qui fera une différence dans la vie des gens. »

Lorsque le projet sera entièrement introduit, 113 335 propriétaires de l'ouest de New York feront des économies annuelles moyennes de 702 $.

Le tableau ci-dessous détaille l'aide par comté, indiquant le nombre de propriétaires qui devraient en profiter, ainsi que la valeur totale de l'allègement fiscal et du crédit moyen.

	Propriétaires		
	Total Bénéficiaires	**Moyenne Crédit**	**Allègements fiscaux**

			totaux
Allegany	3,168	$641	$2,000,000
Cattaraugus	5,794	$634	$3,700,000
Chautauqua	9,611	$616	$5,900,000
Erie	76,842	$733	$56,400,000
Niagara	17,920	$645	$11,600,000
Western NY	**113,335**	**$702**	**$79,500,000**

Un détail comté par comté des 1,3 million de propriétaires dans l'État peut être consulté ici. On retrouve également d'autres détails sur le programme ici.

Qui est admissible?

L'allègement fiscal sur la propriété est offert aux propriétaires dont le revenu se situe en dessous de 250 000 $, et dont les impôts fonciers excèdent 6 % de leur revenu. Le crédit est d'une valeur allant jusqu'à 50 % du montant par lequel les impôts fonciers excèdent le seuil de 6 %, selon le revenu du foyer. Le montant spécifique du crédit dans les 50 % sera déterminé sur une échelle de revenu progressive, pour que les New-Yorkais avec les impôts les plus élevés et les niveaux de revenu les plus bas puissent recevoir le plus grand montant d'allègement.

Comment l'allègement fiscal sur la propriété fonctionne-t-il pour les New-Yorkais?

Le plafond des impôts fonciers à l'échelle de l'État en 2011 a été extraordinairement efficace en vue d'alléger le fardeau fiscal des propriétaires de l'ensemble de New York. Au cours des trois premières années du plafond, le contribuable moyen payant l'impôt foncier aura économisé plus de 800 $ que ce qu'il aurait payé si les impôts avaient continué d'augmenter au taux moyen antérieur de croissance. Ces économies augmenteront jusqu'à atteindre 2100 $ en l'impôt foncier local d'ici 2017 si cette tendance se poursuit.

Le gel des impôts fonciers, qui a été adopté l'an dernier, offre un allègement direct aux propriétaires de l'État de New York. Sur trois ans, le programme aura pour conséquence plus de 1,5 milliard de dollars en allègement direct des impôts fonciers, et le New-Yorkais moyen recevra environ 656 $. Le gel permet également d'avoir un impact sur l'un des principaux facteurs des impôts fonciers élevés de l'État, en encourageant les administrations locales et districts scolaires à rechercher l'efficacité et à partager les services.

Le nouveau crédit d'impôt foncier renforce le plafond sur ce dernier parce qu'à l'extérieur de la Ville de New York, seulement les impôts prélevés par une juridiction respectant le plafond fiscal sont inclus dans le calcul du crédit. Toutes les facettes du programme seront introduites sur quatre ans, et seuls les impôts scolaires seront appliqués la première année. Plus de la moitié des bénéfices complets sera introduite d'ici l'exercice financier 2016, et 81 % sera introduit d'ici l'exercice financier 2017.

Le Gouverneur appelle les New-Yorkais à s'impliquer et à aider à faire de son programme d'opportunités, qui inclut une proposition d'allègement fiscal sur la propriété, une réalité en visitant le www.NYGetInvolved.com.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418